



PROTCOLE HYGIENE et SECURITE

Vous intégrez un des locaux de la commune de Les Fougerêts, nous vous souhaitons la Bienvenue. Ce local est un lieu d'échange et de convivialité mais il peut être aussi un lieu à risque.

Pour votre sécurité et celle des autres, prenez quelques minutes pour lire les recommandations ci-dessous.

Le double de ce document est à retourner signer.

❖ CIRCULATION (A l'extérieur, autour du local)

- ✓ Roulez au pas
 - Prenez garde aux vitesses excessives et aux sols inégaux.
 - Attention aux pétions, vous n'êtes pas seul.
- ✓ Certaines zones sont interdites au public
 - Merci de respecter ces interdictions.

❖ STOCKAGE, RANGEMENTS, PROPRETE, ENVIRONNEMENT

- ✓ Maintenez ce lieu propre et en ordre.
 - Respecter les zones de stockages et de rangement.
 - Nettoyer et ranger
 - Ramasser, triez et jeter les déchets dans les conteneurs adaptés ou les zones prévues à cet effet.

❖ EVACUATION

- ✓ Respectez le nombre de personnes maximum autorisé par local. (voir tableau sur panneau d'affichage)
- ✓ Prenez connaissance :
 - Des plans d'évacuation et consignes de sécurité placé dans le local
 - De la brochure ci-jointe :
« Responsable d'évacuation, Guide-file et Serre-file quel est votre rôle ? »
- ✓ En cas de début d'incendie, vous pouvez utiliser les extincteurs appropriés mis à disposition.

❖ INTERDICTION DE FUMER

- ✓ La loi interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur de tous les locaux fermés.
 - Utiliser la zone fumeur définie à l'extérieur.
 - Les mégots ne doivent pas être jetés au sol
Un cendrier est mis à votre disposition à proximité.
 - L'entrée de drogue est interdite.

❖ SECOURS

- ✓ La rapidité d'intervention est un facteur supplémentaire de succès pour un blessé.
Le panneau d'affichage vous indique :
 - Les n° d'urgence : **15** SAMU - **18** POMPIERS - **17** GENDARMERIE – **112** URGENCE EUROPEEN...
 - L'emplacement des 2 DAE (Défibrillateurs) mis en place sur la commune : A la salle des sports et à la mairie.
 - La connaissance des pictogrammes de DANGER

❖ MATERIELS MIS A DISPOSITION

- ✓ Respecter le matériel et scrupuleusement les consignes indiquées pour l'utilisation du matériel.
- ✓ Toute intervention de maintenance doit être réalisée par du personnel ayant été formé.

Je soussigné(e) : _____

avoir pris connaissance du protocole hygiène et sécurité et avoir indiqué auprès de la Mairie les informations demandées, et
Indiquer le nom du responsable d'évacuation.....

Date : ____/____/____

Signature :